

publie; il discute les lois avec la plus entière liberté; si elles sont repoussées, c'est un avertissement dont le gouvernement tient compte; mais ce rejet n'ébranle pas le pouvoir, n'arrête pas la marche des affaires et n'oblige pas le souverain à prendre pour conseillers des hommes qui n'auraient pas sa confiance: telles sont les différences principales entre la constitution actuelle et celle qui a précédé la révolution de février.

Epuisez, Messieurs, pendant le vote de votre adresse, toutes les discussions, suivant la mesure de leur gravité, pour pouvoir ensuite vous consacrer entièrement aux affaires du pays; car si celles-ci réclament un examen approfondi et consciencieux, ces intérêts à leur tour sont impatientés de solutions promptes.

A la veille d'explications plus détaillées, je me bornerai à vous rappeler sommairement ce qui s'est fait au dedans et au dehors.

A l'intérieur, toutes les mesures prises tendent à augmenter la production agricole, industrielle et commerciale. Le renchérissement de toute chose est la conséquence inévitable d'une prospérité croissante, mais au moins devons-nous chercher à rendre les objets de première nécessité le moins cher possible. C'est dans ce but que nous avons diminué les droits sur les matières premières, signé un traité de commerce avec l'Angleterre, projeté d'en contracter d'autres avec les pays voisins, facilité partout les voies de communication et les transports. Pour réaliser ces réformes économiques nous avons dû renoncer à quatre-vingt-dix millions de recettes annuelles et cependant le budget vous sera présenté en équilibre sans qu'il soit nécessaire de recourir à la création de nouveaux impôts ni au crédit public, ainsi que je vous l'avais annoncé l'année dernière. Les changements opérés dans l'administration de l'Algérie ont placé la direction supérieure des affaires au sein même des populations. Les services illustres du maréchal mis à la tête de l'Algérie seront une garantie d'ordre et de prospérité.

A l'extérieur je me suis efforcé de prouver dans mes relations avec les puissances étrangères que la France désirait sincèrement la paix, que sans renoncer à une légitime influence elle ne prétendait s'ingérer nullement où ses intérêts n'étaient pas en jeu, enfin que, si elle avait des sympathies pour tout ce qui est noble et grand, elle n'hésitait pas à condamner tout ce qui violait le droit des gens et la justice.

Des événements difficiles à prévoir sont venus compliquer en Italie une situation déjà si embarrassée; mon gouvernement, d'accord avec ses alliés, a cru que le meilleur moyen de conjurer de plus grands dangers était d'avoir recours à la non-intervention qui laisse chaque pays maître de ses destinées, localise les questions et les empêche de dégénérer en conflits européens.

Certes, je ne l'ignore pas, ce système a l'inconvénient de paraître autoriser de bien fâcheux excès, et les opinions extrêmes préféreraient, les unes, que la France prit fait et cause pour toutes les révolutions, les autres qu'elle se mit à la tête d'une réaction générale.

Je ne me laisserai détourner de ma route par aucune de ces excitations opposées. Il suffit à la grandeur du pays de maintenir son droit là où il est incontestable, de défendre son honneur là où il est attaqué, de prêter son appui là où il est imploré pour une juste cause.

C'est ainsi que nous avons maintenu notre droit en faisant accepter la cession de la Savoie et de Nice. Ces provinces sont aujourd'hui irrévocablement réunies à la France.

C'est ainsi que nous avons vengé notre droit à l'extrême Orient; que notre drapeau uni à celui de la Grande-Bretagne a flotté sur les murs de Pékin, et que la croix, emblème de la civilisation chrétienne, se montre de nouveau dans la capitale de la Chine où les temples de notre religion sont fermés depuis plus d'un

siècle; c'est ainsi qu'au nom de l'humanité nos troupes sont allées en Syrie, en vertu d'une convention européenne, pour protéger la chrétienté contre un fanatisme aveugle.

A Rome, j'ai cru devoir augmenter la garnison lorsque la sécurité du Saint-Père a paru menacée.

A Gaète, j'ai envoyé ma flotte où elle semblait devoir être le dernier refuge du roi de Naples, et après l'y avoir laissée quatre mois, je l'ai retirée.

Quelque digne de sympathie que fût une infortune royale, si noblement supportée, la présence de nos vaisseaux nous obligeait à nous écarter tous les jours du système de neutralité que j'avais proclamé, et elle donnait lieu à des interprétations erronées. Or, vous le savez, en politique, on ne croit guère à une démarche purement désintéressée.

Tel est l'exposé rapide de la situation générale; que les appréhensions se dissipent donc, et que la confiance se raffermisse.

Pourquoi les affaires commerciales et industrielles ne reprendraient-elles pas un nouvel essor?

Ma ferme résolution est de n'entrer dans aucun conflit où la cause de la France ne serait pas basée sur le droit et la justice. Qu'avons-nous alors à craindre? Est-ce qu'une nation unie et compacte, comptant quarante millions d'âmes, peut redouter soit d'être entraînée dans des luttes dont elle n'approuverait pas le but, soit d'être provoquée par une menace quelconque? La première vertu d'un peuple est d'avoir confiance en lui-même, de ne pas se laisser émouvoir par des alarmes imaginaires. Envisageons donc l'avenir avec calme et dans la pleine confiance de notre force, comme de nos loyales intentions. Livrons-nous sans préoccupations exagérées au développement des germes de prospérité que la Providence a mis entre nos mains.

## FAITS DIVERS.

On cite ce petit fait assez piquant que le P. Félix à Notre-Dame parlait en chaire pendant que le P. Lacordaire prononçait son discours de réception à l'Académie. Le P. Félix, en parlant de St-Dominique, avait trouvé moyen d'amener l'éloge du moine académicien, ce qui fait que le P. Lacordaire avait été loué au même moment à l'église par un jésuite et à l'Institut par un protestant. On prétend que des élèves de l'école de droit et de médecine, à coup sûr ce n'était pas la majorité, ont dû aller complimenter le célèbre Dominicain après son discours. Mais, s'ils ne se sont pas hâtés beaucoup, ils n'auront pu être admis à l'honneur de voir l'orateur religieux; car on assure qu'il a dû quitter Paris le soir même de la solennité académique.

Dans la soirée d'avant-hier, entre onze heures et minuit, le sergent de ville Liebricht, en surveillance dans le haut de la rue Saint-Martin, à Paris, était mis en alerte par les cris: Au secours! à l'assassin! partis de la maison portant le n° 322 de cette rue.

En pénétrant immédiatement dans cette maison pour porter secours, il vit sortir de la loge du concierge une jeune femme ensanglantée, dans un très-léger vêtement de nuit, qui s'engagea précipitamment dans l'escalier, pour échapper à l'auteur de ses premières blessures.

Supposant que ce dernier devait encore se trouver dans la loge, l'agent y pénétra aussitôt et se trouva en présence d'un jeune homme de vingt-six ans, paraissant dans un état d'exaspération et proférant les menaces les plus terribles.

Le sergent de ville se précipita sur lui, s'assura de sa personne et le conduisit sur le champ au poste du carré Saint-Martin pour être tenu à la disposition du commissaire de police du quartier, qui fut prévenu et ouvrit une enquête à ce sujet. L'individu arrêté était un ouvrier menuisier nommé G., qui depuis quelque temps s'adonnait à la boisson. Il avait épousé sa cousine germaine, âgée de dix-huit ans et demi, et ils demeuraient tous deux chez la mère de celle-ci, concierge de la maison indiquée. G... était rentré au domicile commun vers onze heures et demie du soir dans un état voisin de l'ivresse.

Sa femme, qui était couchée, lui avait fait à ce sujet quelques observations qu'il avait mal reçues; des mots un peu vifs avaient ensuite été échangés, et enfin G..., s'animant par degrés, s'était armé d'un couteau de poche en proférant des menaces de mort, et presque aussitôt il s'était approché du lit et avait frappé sa femme à coups redoublés avec son arme. Cette dernière, ayant pu sauter en bas du lit, s'était

sauvée en chemise, inondée par le sang qui s'échappait de ses nombreuses blessures, et elle avait pu se réfugier dans l'escalier en faisant entendre les cris: Au secours! à l'assassin!

La prompt intervention du sergent de ville Liebricht n'a pas permis au meurtrier de la poursuivre au-delà de la loge. La victime a pu franchir l'escalier jusqu'au palier du second étage; mais arrivée là, affaiblie par la douleur et la perte de son sang, elle a dû s'arrêter; elle a été recueillie par des voisins et ramenée ensuite à son domicile, où un médecin, le docteur Costat, lui a prodigué les secours de son art.

Le docteur a constaté qu'elle portait huit blessures très-pénétrantes faites avec un instrument tranchant; six de ces blessures avaient leur siège au côté gauche du dos, et les deux autres au bras gauche; plusieurs de ces blessures sont assez graves, cependant aucune d'elles ne paraît avoir atteint les organes essentiels à la vie.

Le couteau de poche dont s'était servi son mari pour frapper a été retrouvé ensanglanté dans la pièce. Du reste, celui-ci, loin de contester le fait, l'a avoué sans hésiter et sans en témoigner le moindre repentir dans les premiers moments. Après avoir été interrogé par le magistrat, G... a été envoyé au dépôt de la Préfecture de police pour être mis à la disposition de la justice.

Les dernières correspondances arrivées de Chine à Marseille annoncent que les Chinois rachetaient à tout prix aux soldats anglais les objets trouvés dans le palais d'été du Fils du Ciel.

On cite un artiller français qui a trouvé le sceau de l'empereur, en or massif, et quelques feuilles du livre d'or, butin estimé à plus de 100,000 fr.

Les richesses en métaux et en objets d'art que l'armée française emporte dans ses bagages sont inappréciables. Cependant, lorsque l'incendie a éclaté, on n'avait fouillé qu'une partie du palais où, depuis de longues années, on entassait toutes les curiosités imaginables.

Une importante capture vient d'être opérée par les employés de douanes de Courcelle, canton de Delle (Haut-Rhin).

21 ballots renfermant 140 cachemires des Indes et des milliers de mètres d'alpaga, de dentelles et de mousselines brodées ont été découverts dans un chargement de pièces de bois de construction, au milieu desquelles une cavité de 7 mètres de longueur sur 50 centimètres de largeur et 40 centimètres de profondeur avait été ménagée pour recevoir les marchandises.

Le chariot et les quatre chevaux ayant servi au transport ont également été confisqués.

La perte éprouvée par les introducteurs est évaluée à plus de 70,000 francs.

Le voiturier, Suisse d'origine, est parvenu à s'évader.

Une découverte des plus importantes vient d'avoir lieu dans les environs de Charleroy: à 1,100 pieds de profondeur on a trouvé un palmier fossile. Cet arbre était debout et ses racines perçaient le sol à plusieurs pieds; son tronc avait environ 36 pouces de diamètre; cet arbre, dit-on, va être envoyé au cabinet d'Histoire naturelle à Bruxelles.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

On reçoit au bureau du Journal de Roubaix les abonnements au FOYER DES FAMILLES (7 fr. 50 par an). Les neuf volumes qui ont précédé la collection actuelle, et renferment 4,000 pages gr. in-8° illustrées, sont cédés au prix de 35 francs. dans un but de bonne propagande et pour favoriser les bibliothèques rurales qui manquent de ressources.

On peut aussi s'adresser, soit pour abonnement, soit pour l'acquisition des volumes, à M. Emile CLARISSE, fondateur du Foyer des Familles, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

## AVIS.

Le sieur DÉPLECHIN-LETOMBE vient d'inventer un nouveau système de POMPE A INCENDIE d'une force extraordinaire de projection — Dix hommes suffisent pour la manœuvrer et pour lancer l'eau à la hauteur des plus hautes cheminées des machines à vapeur.

Avec ce nouveau progrès, l'emploi des échelles (cause de tant d'accidents) est supprimé.

Tous les amateurs peuvent voir fonctionner ces pompes dans la cour du sieur Déplechin-Letombe, et s'assurer du progrès réalisé et du bon marché de ces objets, dont l'utilité et la perfection ont valu à son inventeur plusieurs commandes de l'Angleterre. 2268

## THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-du-Fontenoy.

ASSOCIATION DES ARTISTES  
SOUS LA RÉGIE DE M. ARISTIDE.

Jeudi 7 février 1861

Au bénéfice de M. E. LECOMTE

ON DEMANDE UN GOUVERNEUR, comédie-vaudeville en 2 actes.

LA MANSARDE DES ARTISTES, vaud. en 1 acte.

L'AUMONIER DU RÉGIMENT, vaud. en 2 actes.

Ouverture des bureaux à 6 heures.

On commencera à 6 heures 3/4 précises.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

BUREAU DE ROUBAIX.

### Heures des levées de boîtes supplémentaires.

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 <sup>re</sup> levée.	7 <sup>h</sup> » mat.	7 <sup>h</sup> 20 mat.	7 <sup>h</sup> 30 mat.
2 <sup>e</sup> levée.	10 » mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3 <sup>e</sup> levée.	12 30 soir.	12 50 soir.	1 » soir.
4 <sup>e</sup> levée.	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5 <sup>e</sup> levée.	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 <sup>re</sup> levée.	7 <sup>h</sup> 35 mat.	7 <sup>h</sup> 40 mat.	7 <sup>h</sup> 50 mat.
2 <sup>e</sup> levée.	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3 <sup>e</sup> levée.	1 05 soir.	1 10 soir.	1 20 soir.
4 <sup>e</sup> levée.	6 55 soir.	7 » soir.	7 10 soir.
5 <sup>e</sup> levée.	8 25 soir.	8 30 soir.	8 40 soir.

## ANNONCES

### CABINET D'AFFAIRES

M. COURBOULÈS, ancien Juge-de-paix du canton de Lannoy, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à Roubaix, rue de l'Hospice, n° 4, un cabinet d'affaires où il recevra de 9 heures du matin à 4 heures après-midi.

Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, sont assurées de trouver en lui discrétion, exactitude et bons conseils. (2346)

En vente chez J. Reboux, 20, r. Neuve Roubaix :

Bibliothèque industrielle pratique.

INDUSTRIE LAINIÈRE

TRAITÉ PRATIQUE

SR LA

FILATURE DE LAINE

(Laine peignée, peignée cardée et peignée)

PAR

CHARLES LEROUX,

ingénieur mécanicien, ex-directeur de filature.

L'ouvrage de M. Charles Leroux contient : Première partie : Mécanique pratique, formules et calculs appliqués à la filature.

Deuxième partie : Filature de la laine peignée, cardée peignée sur le Mull-Jenny.

Troisième partie : Filage anglais et français sur continus.

Quatrième partie : Laine cardée.

Prix : 12 francs,

et compris le grand atlas composé de 12 planches.

En vente au bureau de ce journal.

On peut se procurer chez J. REBOUX,

rue Neuve, 20, à Roubaix.

## Une Presse à copier

avec le registre et tous les accessoires nécessaires

au prix de

VINGT-CINQ FRANCS.

Les PRESSES A COPIER de ce système sont d'une précision remarquable, et d'une solidité à toute épreuve, leur inventeur a obtenu une médaille de seconde classe à l'exposition universelle.

1200 DÉPÔTS A PARIS

Dans toutes les villes de France  
Chez les principaux Commerçants

**CHOCOLAT**

du

**Planteur**

VÉRITABLE  
CHOCOLAT DE SANTÉ

1<sup>re</sup> Qualité : 2 fr. le demi-kil.

ENTREPOT A PARIS, RUE TIRECHAPE, 1  
Chaque Tablette de ce Chocolat  
porte la signature  
RIBOT & C<sup>o</sup>